



Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement
Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 19/05/2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement F01115P0036
---------------------------------	--	------------------------------------

1. Intitulé du projet

Construction de la nouvelle gendarmerie d'Asnières sur Oise / Viarmes (95270)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Communauté de Communes Carnelle Pays de France

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Raphaël BARBAROSSA

RCS / SIRET 249 500 471 000 19 Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° Défrichements	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare et inférieure à 25 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique B.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La gendarmerie est destinée à accueillir 15 gendarmes (1 officier et 14 sous officiers) et 2 gendarmes adjoints volontaires. Elle comprendra une zone "service et technique" et une zone "logements"

Bâtiment de bureaux (2 256 m² de SU)

Garages (2 133 m² de SU)

16 logements (2 1285 m² de SU)

4.2 Objectifs du projet

La gendarmerie actuelle, située en centre ville de Viâmes, est vétuste. La nouvelle construction permettra aux gendarmes et leurs familles de travailler et vivre dans de meilleures conditions.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Construction de la brigade en une seule phase sur une durée de 14 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y aura pas d'évolution de la parcelle en phase exploitation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'autorisation de défrichement en cours (documents fournis en annexe)
- Diagnostic archéologique

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur : 143,27 m ¹	
grande largeur : 106 m ¹	
Petite largeur : 23,45 m ¹	
Surface totale : 8579 m ²	
Surface de défrichement : 7146 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	
	Long. ° ' " "	Lat. ° ' " "
Route départementale n° 909 Asnières sur Oise 95270	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :	
	Point de départ : Long. ° ' " "	Lat. ° ' " "
	Point d'arrivée : Long. ° ' " "	Lat. ° ' " "
	Communes traversées :	

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Sondages archéologiques
- Travaux de construction de la brigade

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

usage actuel du sol : boisement de chênes et de robiniers

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Mise en compatibilité du PLU d'Asnières sur Oise approuvée le 20 septembre 2013.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR Oise Pays de France
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

PNR Oise - Pays de France

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'utilisation des ressources est non déterminée à ce stade.
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?				
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?



Est-il concerné par des émissions lumineuses ?



Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?



Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?
Si oui, dans quel milieu ?



Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?



**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?



Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Empty response area for question 6.2.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Empty response area for question 6.3.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Empty response area for section 7.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none">- Plan de géométrie avec essence des arbres- Extrait du Pcu- Demande d'autorisation de défrichement- Arrêté de diagnostic archéologique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Viarnes

le,

6 mai 2015

Signature



Construction de la nouvelle gendarmerie d'Asnières sur Oise / Viarmes

Plan de situation

Année : 2015

Parcelle de la nouvelle gendarmerie Asnières sur Oise



Construction de la nouvelle gendarmerie d'Asnières sur Oise / Viarmes

Photos

Année : 2013

Photo 1



Photo 2



Photo 1



Photo 2



Département du Val-d'Oise
 COMMUNES D'ASNIÈRES-SUR-OISE ET DE VIARMES
 Sections AE n°132 (Asnières-sur-Oise) et A n°1012 (Viarmes)

Route Départementale n°909
 Route Départementale n°922
 Chemin Rural n°4 & Chemin rural n°15

Propriété de
 M. Michel PLADYS

PLAN DE DIVISION ET DE MASSE

DOSSIER : 14033/2

DATE : Avril 2014

ECHELLE : 1/500

SUPERFICIE REELLE : Contenance Cadastre : 17071m²

Superficie mesurée dans les possessions : 16919m²

BORNAGE BORNAGE PARTIEL PV DE CARENCE DESCRIPTIF

Rattachement planimétrique (RGF93 zone CC49) : OUI Rattachement altimétrique (système I.G.N. 69) : OUI
 (indépendant) : NON

Compte tenu de la libre accessibilité à ce document (supports papier et informatique), seuls les plans référencés, datés et portant le cachet original du Géomètre-Expert l'ayant établi, sont contractuels.

Indice	Modifications	Date	Indice	Modifications	Date
A	Lever complémentaire	30 Juin 2014			
B	Matérialisation des lots	4 Juillet 2014			
C	Rapport des réseaux	17 Juillet 2014			

Plan dressé par la S.E.L.A.R.L.
 Cabinet JEANSON & PLANQUE
 Géomètres-Experts associés
 1, Rue Joseph Le Guluché. 95290 L'ISLE-ADAM

Téléphone : 01.34.69.00.87
 Télécopie : 01.34.69.16.77
 Email : cabinet.jeanson.planque@orange.fr



NOTA :

- Levé sur limites apparentes.
- Les limites faisant l'objet d'un P.V. de carence ne pourront être comme définitives qu'après bornage judiciaire, ou accord des parties rendant le P.V. de carence caduc.
- Seuls les réseaux visibles sont représentés sur le plan.

Lot N°1 :

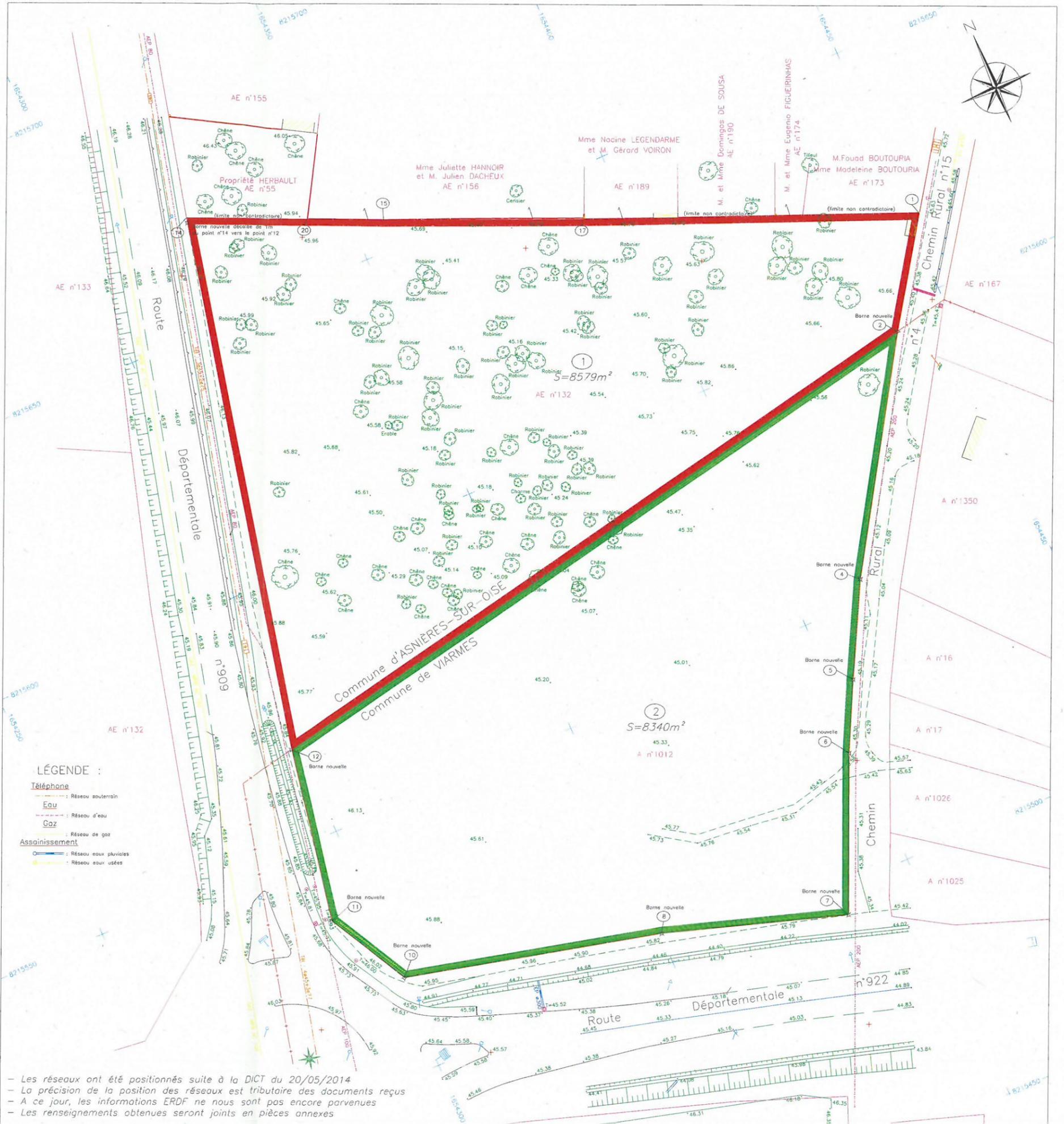
N°	X	Y	Long.
2	1654439.40	8215595.32	143.62
12	1654298.38	8215568.14	106.00
14	1654320.99	8215671.69	23.54
20	1654342.42	8215661.97	14.98
15	1654356.06	8215655.78	38.97
17	1654391.78	8215640.20	65.78
1	1654452.48	8215614.81	23.45

Lot N°2 :

N°	X	Y	Long.
12	1654298.38	8215568.14	143.62
2	1654439.40	8215595.32	48.92
4	1654413.40	8215553.89	19.61
5	1654404.31	8215536.51	14.42
6	1654397.84	8215523.62	31.62
7	1654385.14	8215494.66	36.68
8	1654350.27	8215506.04	51.02
10	1654300.76	8215518.34	18.00
11	1654292.23	8215534.19	34.50
12	1654298.38	8215568.14	106.00
14	1654320.99	8215671.69	23.54
20	1654342.42	8215661.97	14.98
15	1654356.06	8215655.78	38.97
17	1654391.78	8215640.20	65.78

Unité foncière

N°	X	Y	Long.
1	1654452.48	8215614.81	23.45
2	1654439.40	8215595.32	48.92
4	1654413.40	8215553.89	19.61
5	1654404.31	8215536.51	14.42
6	1654397.84	8215523.62	31.62
7	1654385.14	8215494.66	36.68
8	1654350.27	8215506.04	51.02
10	1654300.76	8215518.34	18.00
11	1654292.23	8215534.19	34.50
12	1654298.38	8215568.14	106.00
14	1654320.99	8215671.69	23.54
20	1654342.42	8215661.97	14.98
15	1654356.06	8215655.78	38.97
17	1654391.78	8215640.20	65.78



LÉGENDE :

- Téléphone
- Eau : Réseau souterrain
- Eau : Réseau d'eau
- Gaz : Réseau de gaz
- Assainissement
- Réseau eaux pluviales
- Réseau eaux usées

- Les réseaux ont été positionnés suite à la DICT du 20/05/2014
 - La précision de la position des réseaux est tributaire des documents reçus
 - A ce jour, les informations ERDF ne nous sont pas encore parvenues
 - Les renseignements obtenus seront joints en pièces annexes